

COMITÉ DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Commission de la Fonction publique du Canada

Le 19 février 2009

Compte rendu de la réunion

DIRECTION :

Denis Bilodeau Vice-président intérimaire, Direction générale des enquêtes, coprésident
Suzanne Charbonneau Directrice, Direction de la gestion de cas et de la compétence

EMPLOYÉS :

Meraiah Krebs Représentante des employés non représentés, coprésidente
Michel Daoust Représentant des employés de l'IPFPC

CONSEILLERS TECHNIQUES :

Josée Laverdure Directrice, Finances et Administration
Melissa Courchesne Coordinatrice de la SST / agente de formation et de sensibilisation à la sécurité

SECRÉTAIRE :

Louise Bessette Adjointe exécutive, Direction générale des enquêtes

PERSONNES ABSENTES :

Stuart J. Gagnon Analyste principal
Jacques Dupont Représentant des employés de l'ACEP
Stéphane Ferland Chef, Relations de travail
Bob Kingston Représentant des employés de l'AFPC
Darren Costain Conseiller technique, chef, Services de sécurité
Lynn Gauker Conseillère technique en communication, Communications et Affaires parlementaires

1. Mot de bienvenue :

Denis Bilodeau préside la réunion.

2. Adoption de l'ordre du jour :

L'ordre du jour est adopté.

3. Adoption du compte rendu :

Examen et approbation du compte rendu de la réunion du 27 novembre 2008.

Le point est fait sur les problème de moisissure au bureau de Winnipeg. Josée Laverdure explique que les moisissures présentes au sous-sol restent un problème, mais qu'aucun employé ne travaille à proximité. Le système de ventilation du sous-sol est indépendant de celui du reste du bâtiment.

COMITÉ DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Les services de sécurité enverront les comptes rendus ainsi que le mandat des comités locaux. Le rapport annuel doit être présenté au Programme de travail de RHDSC d'ici le 1^{er} mars 2009.

Bob Kingston a demandé à ce qu'on discute de la santé mentale. Comme il n'est pas là aujourd'hui, la question est reportée à la prochaine réunion.

4. Ordre du jour :

- Déménagement : Josée Laverdure fait sur le point sur cette question qui est toujours inscrite à l'ordre du jour. Tous les directeurs généraux ont participé à un examen fonctionnel des locaux. Les comptes rendus des réunions avec les directeurs généraux sont en train d'être approuvés par les vice-présidents et les comités de la haute direction. Josée Laverdure a participé à une réunion avec les TPSGC le 19 janvier 2009, et il est maintenant certain que la CFP sera déplacée au moins temporairement. Le déménagement devrait avoir lieu à l'automne 2011 ou au printemps 2012.
- Formation/PPR : Meraiah annonce que pour le moment, aucun quasi-accident n'a été signalé. Elle estime qu'il serait pratique que tous les formulaires électroniques du comité de SST se trouvent au même endroit. Ce comité est chargé d'examiner le mandat de tous les comités locaux. Il faut élaborer un modèle de mandat que les comités locaux pourraient adapter. Nous devons également fixer des objectifs pour l'année. Pour le moment, la priorité est de mettre des formations en place à l'échelle des régions pour que le Programme de prévention des risques puisse avancer. La formation à l'échelle des régions serait constituée d'une demi-journée de vidéoconférences, et d'une demi-journée durant laquelle un intervenant se rendrait sur place.

Meraiah signale que les membres des comités locaux ne connaissent pas très bien le Code canadien du travail. Ils devraient donc suivre la formation en ligne, même si celle-ci date un peu, avant participer à la formation à proprement parler. Josée Laverdure propose de demander aux TI s'il est possible de mettre la formation en ligne à jour. Denis Bilodeau rappelle qu'une liste des employés n'ayant pas suivi la formation obligatoire sur le Code canadien du travail a été envoyée à deux reprises aux vice-présidents. Denis demandera un nouveau rapport et renverra une note aux vice-présidents.

Josée Laverdure indique qu'elle préparera un courriel que les coprésidents enverront aux employés qui ont suivi la formation de l'APAI, pour demander s'il y a parmi eux des volontaires pour participer à un sous-comité chargé de déterminer les risques. La liste des risques sera ensuite transmise au comité d'orientation avant d'être envoyée aux régions, afin de leur donner l'occasion d'y contribuer.

Melissa Courchesne demande de la rétroaction sur la formation de l'APAI à laquelle les membres ont assisté. On remarque que l'accent pourrait davantage être mis sur l'aspect pratique (inspection des étages, exercices). Les régions réclament une formation depuis un certain temps déjà, il faudrait donc leur envoyer un avis pour les avertir qu'elle sera bientôt disponible.

COMITÉ DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Darren est la seule personne à la CFP à avoir une formation en ergonomie. Melissa suivra elle aussi bientôt la formation. On propose de voir avec les régions s'il serait possible qu'un membre de chaque comité local reçoive une formation dans ce domaine.

La CFP ne dispose pas d'une déclaration de principes en matière de santé et de sécurité au travail. Le comité examinera la politique de SST du SCT lors de sa prochaine réunion. Josée Laverdure fournira l'information. Les comptes rendus des comités locaux (régionaux) ne sont pas traduits. Ils devraient cependant l'être afin de pouvoir être mis sur l'intranet. Les coprésidents enverront un courriel aux DGR pour attirer leur attention sur ce point.

- Point sur les comités locaux : Aucun problème n'a été signalé au comité.

5. Autre

6. Prochaine réunion : le 21 mai 2009